

possédait des monnaies d'or qui ne lui furent d'aucune utilité ; et avec cet or il serait resté dans le dénue- ment et serait mort de faim s'il n'aurait pu se procurer autrement des moyens de subsistance. Or, ces produits, ces marchandises, qui constituent la richesse réelle, ne s'obtiennent que par le travail.

Vous voyez donc quelle est l'importance du travail dans la vie des hommes ; sans lui point de richesses, c.-à-d. point de moyens pour nous de subvenir à nos besoins et d'assurer notre existence.

St Jean-Baptiste

Nous insérons avec beaucoup de plaisir les deux correspondances ci-dessous.

Pour répondre, d'une manière efficace, au désir y exprimé par le M. le Secrétaire de l'organisation générale, nous tiendrons nos lecteurs au courant des préparatifs qui font espérer une célébration comme St-Hyacinthe n'en a pas encore vue. En attendant, nous réitérons l'invitation nos Succursales d'assister en très grand nombre, avec bannière et insignes, si possible. Nous comptons sur une représentation à peu près complète de ces dernières.

ST-HYACINTHE, 8 JUIN 1892.

M. l'Éditeur,

Le Comité général des Sociétés de Secours Mutuel ose compter sur votre bienveillance pour donner de l'importance à leur fête qui sera célébrée le 30 juin prochain à l'occasion de la fête nationale.

En donnant beaucoup de publicité leur programme vous ferez un acte utile et patriotique

Pour le Comité.

H. LANGELIER, Sec.

ST-HYACINTHE, 8 JUIN 1892.

Aux Citoyens de St-Hyacinthe,
Messieurs,

Les Sociétés de Secours Mutuel : Union St-Joseph, St-Jean-Baptiste, Forestiers Catholiques, C. M. B. A. s'étant entendu pour célébrer leur fête patronale en même temps que la fête nationale, elles comptent sur le concours actif de tous les citoyens pour donner beaucoup d'éclat à cette fête et les prient de bien vouloir décorer les rues sur le parcours de la procession et d'illuminer leurs demeures durant la soirée.

Par ordre du Comité.

H. LANGELIER, Sec.

Comité de Régie

LUNDI, 13 JUIN.

Présidence de D. Dumaine, écrivain, 1^{er} Vice-Président.

Présents MM. : J. Marsan, J. B. Morin, J. Leduc, J. Bernard, F. L. Joie, J. B. Hevey, J. H. Morin.

Après lecture et sur proposition de M. J. B. Morin secondé par M. J. B. Hevey le dernier rapport est approuvé.

Résolu de payer aux malades suivants, tous les certificats requis ayant été fournis :

Trefflé Pincinse [St-Marcel.] du 18 mai au 6 juin, ex., \$5.00.

Pierre Baillargeon (Athols Mass), du 17 mai à 6 juin, \$5.50.

Aug. Lemoine, du 22 mai à 6 juin, \$6.00.

Irénée Choquette, du 8 mai à 6 juin, \$12.00.

Jos. Fournier, du 9 avril au 16 avril, \$3.00.

Trefflé Durocher [Northampton Mass.] du 30 mai à 6 juin, \$2.50.

Dame Vve Tanc. Amiot [décès] \$125.

Dame Vve S. Trudeau, (décès) \$125.

Dame Vve Elz. Guillet, \$125.00.

Timbres reçus et frais de port, \$2.71.

Société de publication [bal. du premier semestre], \$225.00.

Résolu que le certificat d'admission de feu Elie Bouvier, décédé aux États-Unis le 5 mars dernier, soit envoyé à la Succursale de Marieville, — qui a reçu et admis en premier lieu le nommé E. Bouvier susdit, — avec prière de faire rapport.

Résolu que le montant de 25 centins pour Administration sera chargé à tous les nouveaux membres en tenant compte, cependant, du temps écoulé entre l'échéance de la dite somme de 25 centins en avril dernier et la date de l'admission de tels nouveaux membres, — jusqu'au commencement du prochain semestre. En conséquence, chaque Succursale est par le présent notifiée d'avoir à faire telles charges en déduisant, de la somme totale de 25 centins pour le présent semestre, le montant de 8 centins par chaque mois écoulé au moment de l'admission d'un nouveau membre comme susdit.

Invitation d'assister à la Procession du Très Saint Sacrement, jeudi le 17 courant si le temps le permet, ou dimanche. Résolu que l'invitation soit acceptée et que l'Ass.-Sec.-Trés. soit chargé d'avertir M. le curé de la cathédrale et chapelain de notre Société que l'Union St-Joseph assistera en corps.

Sur proposition à l'effet de faire subir à la Bannière de la Société certaines réparations d'urgence. Le Comité :

Considérant que, depuis la confection de la dite Bannière en ou vers 1875, jusqu'en avril 1890, la somme de 50 centins a été imposée et perçue de tout nouveau membre admis à St-Hyacinthe, *seul lieu alors des opérations de la Société.*

Considérant que la dite Société a reçu de ce chef une somme excédant \$200, versée au fonds commun et que le prix de revient de la dite Bannière ne dépasse pas celle de \$170.

Considérant que la spécialisation de ces fonds, quand imposés et perçus, donne aux membres résidant à St-Hyacinthe, et ayant contribué comme susdit, — jusqu'à concurrence du montant différentiel entre le coût et le revenu — le droit de soutenir la dépense actuellement urgente pour réparation par l'excédant, *d'une cotisation spéciale également répartie entre tous les membres intéressés directement, par le lieu de leur résidence, à l'achat ou à l'entretien de telle bannière, (86 et suiv.)* il est résolu que l'Ass.-Sec.-Trés. soit chargé de faire

réparer convenablement la Bannière susdite.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants qui sont déclarés admis.

Isidore Tanguay, cultivateur, 25 ans, St-Théodore.

Louis Laplante, forgeron, 30 ans, Ste-Rosalie.

Paul Allaire, sellier, 26 ans, St-Judes.

Adélar J. Gaudreau, commis, 23 ans, St-Judes.

Jos. Lamoureux, menuisier, 36 ans, St-Judes.

Prosper Lusignai, tailleur, 24 ans, St-Judes.

François Beaulac, voiturier, 36 ans, St-Judes.

Révd. Elphège Caron, prêtre, 34 ans, St-Judes.

Stanilas Lafrenais, cultivateur, 35 ans, St-Judes.

Rodrigue La plante, sacristain, 36 ans, St-Judes.

Et le comité s'ajourne.

Union St-Joseph de Drummondville

Nous apprenons avec plaisir les succès rapides et toujours croissants de cette institution qui compte déjà 300 membres. Son Comité de Régie est en voie d'organiser une première succursale à St-Germain de Grantham ; l'installation officielle a dû en être faite dimanche le 12 du courant.

L'Union St-Joseph de Drummondville est certainement destinée à faire un bien immense à ses membres tant de la ville que de la campagne. Nous lui souhaitons donc prospérité pour l'avenir, et fidélité à suivre les véritables principes du Secours mutuel.

Vieillesse de l'ouvrier

L'ouvrier qui aura sagement ménagé ses forces et constamment soumis à l'empire de la raison toutes ses passions, même les plus légitimes, sera jeune plus longtemps que les autres ; son existence se maintiendra longtemps productive pour le travail, et pourra même ressembler à ces prairies dont le regain vaut presque la première herbe. Néanmoins, il finira par subir la loi commune : lui aussi il vieillira.

C'est alors qu'il goûtera pleinement les fruits de la sage conduite qu'il aura tenue. La vieillesse dont on se plaint tant, n'est point malheureuse par elle-même ; elle ne l'est que par les circonstances qui l'ont précédée, et dont elle subit l'influence. La vieillesse est heureuse quand la jeunesse et l'âge mûr lui ont préparé du bonheur. Le plus misérable des hommes, a dit un ancien philosophe, est un vieillard assiégé par les besoins. Cela est vrai, si celui qui se trouve dans cette cruelle situation a la conscience de l'avoir méritée. Mais aussi le plus heureux des hommes est celui qui, parvenu vers la fin d'une longue carrière et libre de toute inquiétude pour le présent, parce qu'il a suivi les lois de la sagesse humaine, est en même temps plein d'espoir pour l'avenir,

parce qu'il a aimé et pratiqué la loi de Dieu.

Tel est le sort de l'honnête ouvrier qui s'est assuré, par l'économie, des ressources pour les derniers jours de cette vie, et, par une sage conduite, un tranquille passage de la vie mortelle à la vie qui ne doit pas finir.

Il faut le dire néanmoins : le moment où un homme accoutumé au travail cesse tout à coup de s'occuper activement, est pour lui une époque de crise. Alors une étrange maladie vient l'attaquer ; c'est une langueur, un ennui profond, un dégoût de ce qu'on avait aimé, une mélancolie affreuse qui étend comme un crêpe noir sur l'existence. Quelques-uns y succombent. Ceux qui en réchappent ne guérissent pas toujours entièrement, et il leur reste un fond d'ennui qui mêle de l'amertume à tout.

Je conseille donc aux ouvriers de ne jamais rompre brusquement les liens qui les enchaînent à leurs occupations, mais de les dénouer doucement et par degrés, et de n'arriver ainsi que par une assez longue transition, de la vie active à la vie inoccupée. Il en est même qui peuvent continuer de travailler modérément jusqu'aux derniers jours de leur existence ; ceux-là sont les plus heureux.

J'ai dit *modérément*. En effet, la nature a des lois qu'il n'est jamais permis d'enfreindre. L'âge, quand même il n'amène pas les infirmités à sa suite, produit graduellement un affaiblissement, un engourdissement dans les membres, qui rend le travail difficile. Le courage moral soutient les forces physiques ; mais il arrive un moment où, quelle que soit l'énergie de l'âme, le corps ne lui obéit plus.

Alors cependant, je le répète, l'ouvrier doit chercher à s'occuper encore ; toute espérance d'employer le temps d'une manière utile n'est pas perdue.

Dans les professions sédentaires, le salaire s'abaisse considérablement, mais il dure, quoique affaibli, tant que la vue reste bonne. Si l'ouvrier, renonçant à tout amour-propre (et l'amour-propre, en ce cas, serait bien puéril), se résigne à ne plus faire ce qu'il y a de plus délicat et de plus difficile dans l'ouvrage, il peut gagner du pain dans sa profession jusqu'à son dernier jour.

Il n'en est pas de même de ceux qui exercent des métiers pénibles : ils se voient contraints d'y renoncer ; mais ils ne renoncent pas pour cela au travail. Quelques-uns obtiennent des emplois faiblement rétribués pour lesquels la force et l'adresse physique sont moins nécessaires que la prudence et la probité ; ou bien ils s'appliquent à quelques travaux faciles.

Dans les manufactures sagement administrées, tout l'ouvrage facile est réservé aux vieux ouvriers, et il y en a pour tous.

UNION ST-PIERRE, DE MONTRÉAL

Semestre finissant le 31 mai 1892

Recettes \$2,502.05

Déboursés 2,072.27

Surplus \$ 429.83